

## RAPPORT

### Incident grave survenu le 15 novembre 2009 à l'avion immatriculé F-GOGN

<b>Evénement :</b>	collision avec une ligne électrique lors d'un vol à très faible hauteur.
<b>Causes identifiées :</b>	<input type="checkbox"/> improvisation d'un vol en dessous des hauteurs minimales de survol, <input type="checkbox"/> non détection de l'obstacle.

**Conséquences et dommages :** aéronef légèrement endommagé.

**Aéronef :** avion CASA C 212 CB « Aviocar ».

**Date et heure :** dimanche 15 novembre 2009 à 16 h 50.

**Exploitant :** société.

**Lieu :** Saint-Jean-de-Thurac (47), lieu-dit « Mary ».

**Nature des vols :** local.

**Personne à bord :** pilote + copilote.

**Titres et expérience :**

- pilote, 41 ans, UL de 1995, CPL (A) de 2003, 3 067 heures de vol, 2 171 sur type dont 53 dans les trois mois précédents.
- copilote, 39 ans, CPL (A) de 2001, environ 2 800 heures de vol, 1 200 sur type et 52 dans les trois mois précédents.

**Conditions météorologiques :**

- estimées sur le site de l'incident : vent 110° / 5 kt à 12 kt, visibilité 10 km, FEW à 1 000 pieds, BKN à 6 000 pieds, température 15 °C, température du point de rosée 13 °C, QNH 1009 hPa. Phénomène : averse entre 16 h 50 et 17 h 00 pouvant réduire la visibilité.
- heure du coucher du soleil : 17 h 30.

#### Circonstances :

Au cours de la matinée, l'équipage convoie l'avion de l'aérodrome de Nancy (54) à l'aérodrome d'Agen (47) où il doit entrer en atelier de maintenance le lendemain.

Dans l'après-midi, l'équipage propose à des parachutistes du club local de les larguer à titre gracieux au-dessus de l'aérodrome d'Agen. Ces derniers refusent en raison des conditions météorologiques incompatibles avec l'activité de parachutage. L'équipage décide toutefois de décoller pour un vol d'agrément dans l'est de l'aérodrome.

L'avion décolle vers 16 h 40. Quelques minutes plus tard, en survolant la Garonne en direction de l'est, il entre en collision avec une ligne électrique de moyenne tension qui traverse la rivière.

Vers 17 h 00, l'équipage atterrit sur l'aérodrome d'Agen et rejoint le parking. L'examen de l'avion montre de nombreuses traces de chocs et de frottements de câbles sur la cellule, les ailes et les groupes motopropulseurs.

La ligne électrique endommagée est composée de trois câbles espacés de 1,5 mètre. Elle traverse la Garonne sur une portée de 200 mètres. L'avion a sectionné la ligne en son milieu\*. A cet endroit, la hauteur des câbles est de 15 mètres environ.

L'équipage explique qu'il a voulu faire « un vol plaisir » avant que l'avion n'entre en maintenance. Il n'a pas vu la ligne électrique.

L'application des règles de hauteurs minimales de survol assure, entre autres, l'évitement des obstacles par tous les aéronefs.

\*1 500 foyers de la région ont été privés d'électricité pendant plusieurs heures.